

Ali Bahadori, Negin Miri. “The So-called Achaemenid Capitals and the Problem of Royal Court Residence”

Rémy Boucharlat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/56307>

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

Éditions de l'IFRI, CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens)

Référence électronique

Rémy Boucharlat, « Ali Bahadori, Negin Miri. “The So-called Achaemenid Capitals and the Problem of Royal Court Residence” », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 44 | 2022, document 44, mis en ligne le 30 décembre 2022, consulté le 15 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/56307>

Ce document a été généré automatiquement le 15 mars 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Ali Bahadori, Negin Miri. "The So-called Achaemenid Capitals and the Problem of Royal Court Residence"

Rémy Boucharlat

RÉFÉRENCE

Ali Bahadori, Negin Miri. "The So-called Achaemenid Capitals and the Problem of Royal Court Residence", *Iran*, 30p. ill., DOI: 10.1080/05786967.2021.1960881

- 1 Dans leur présentation des résidences royales achéménides (Pasargades, Suse, Persépolis, Hamadan, Babylone), les A s'attachent à montrer que la cour ne pouvait pas vivre dans ce qu'on appelle les « palais » pour les différents bâtiments, ce qui est communément admis depuis plusieurs années. De plus, les environs de chacune d'elles dans un rayon de plusieurs kilomètres correspondent peut-être à une ville à Pasargades, ainsi qu'à Suse (malgré l'absence de constructions en dehors du palais de Darius), mais non à Persépolis, selon les auteurs, où les quelques monuments et les vestiges qui apparaissent çà et là sont trop dispersés pour correspondre à une ville. Il faudrait peut-être faire plus confiance aux recherches actuelles ou futures sur le terrain, comme l'a montré la découverte de la porte monumentale de Tol-e Ajori il y a une quinzaine d'années seulement à 3 km environ à l'ouest de la terrasse. Ecbatane, inconnue, n'est pas concernée, tandis que Babylone est sans conteste déjà une ville très importante pluriséculaire. La question pourrait être éclairée — mais non résolue aisément, il est vrai— par une discussion par les auteurs sur des définitions de la ville au sens des géographes, des urbanistes, des sociologues, etc.
- 2 La discussion porte ensuite sur le « Political Nomadism » ou « État itinérant » (Pierre Briant) des Achéménides, c'est-à-dire que le pouvoir est là où est le roi. La capitale, avec le roi, son administration et la cour sont mobiles. Comme le montrent beaucoup d'exemples médiévaux et modernes, dont les auteurs passent rapidement quelques-uns

en revue, d'après les textes contemporains, ce sont les camps de tentes, dont une ou plusieurs très grandes et plus luxueuses, qui les abritent lors des haltes ou de séjours plus prolongés. Les résidences royales perses devaient donc laisser à disposition de ces infrastructures de vastes espaces près des bâtiments royaux en pierre ou en brique dont les utilisations, qui restent à définir, devaient être temporaires pour des réunions politiques, ou cérémonies rituelles ou religieuses. Cet article utilise des données archéologiques à jour et des idées qui sont très dynamiques dans les discussions actuelles, mais n'apporte pas d'idées nouvelles.

AUTEURS

RÉMY BOUCHARLAT

UMR 5133 CNRS-Université de Lyon